

VIVRE POISAT

Journal d'information de la ville de Poizat /// Mars-avril 2017

n°118

EDITO



Micheline Burgun
1ère Adjointe



Hervé Fanton
Conseiller Municipal

La démocratie... et la participation citoyenne

En 2017, nul ne l'ignore, deux élections françaises au suffrage universel sont organisées, la Présidentielle et les Législatives.

Tous les citoyens et citoyennes, par leur vote, participent ainsi à la démocratie, étymologiquement force du peuple.

L'actualité nationale et internationale nous rappelle chaque jour que ce droit est aussi une chance et une responsabilité pour chacun afin de façonner un futur qui lui ressemble.

Mais la démocratie, dans notre pays, est une notion qui doit s'incarner bien plus largement dans la vie des citoyens, et pas uniquement lorsqu'ils mettent un bulletin de vote dans une urne.

A Poizat, la municipalité y est très attachée. Notre volonté est d'associer les habitants au processus de décision. C'est la démocratie locale, qui n'est rien sans la participation citoyenne.

Ainsi les Poizatiers peuvent s'impliquer dans bien des instances où se dessinent la vie actuelle et future de la commune :

- le Conseil Municipal est ouvert à tous
- les 5 Comités Consultatifs (Culture et Festivités, Education, Participation Citoyenne et Communication, Finances, Cadre de Vie et Environnement), sont eux aussi ouverts à tous ; ils permettent aux participants d'exprimer leurs attentes, et de donner un avis sur

les sujets à l'ordre du jour. Ces avis apportent un éclairage utile aux élus pour prendre leurs décisions

- les réunions publiques d'information sont organisées sur des thèmes spécifiques (aménagement de quartier) ou pour des présentations plus larges (bilan à mi-mandat). Elles sont une autre opportunité de recueillir les réactions des Poizatiers

- les visites de quartier faites par les élus permettent aux riverains d'aborder les sujets liés à leur lieu de vie et aux élus de mieux les intégrer dans les programmes d'aménagement

- sur certains grands projets de ce mandat, nous avons souhaité mettre en œuvre une démarche participative au travers de Comités de Pilotage afin de garantir la prise en compte des attentes des différents acteurs concernés :

- le projet de rénovation de l'école maternelle est conduit avec les parents et enseignants

- le projet « Cœur de Village », selon l'appellation désormais consacrée par la Métropole, est co-construit avec les élus, les services métropolitains et les acteurs Poizatiers (commerçants, associations, habitants). Il fait l'objet d'une large concertation avec tous les Poizatiers qui se poursuit ce mois d'avril (voir page 2).

Enfin, n'oublions pas les jeunes Poizatiers qui ont élu il y a un peu plus d'un an leur Conseil Municipal d'Enfants, dont les membres se réunissent régulièrement et proposent plusieurs actions d'utilité générale. Là aussi, tous les jeunes peuvent saisir leurs élus.

A Poizat, de nombreuses opportunités sont donc offertes aux habitants de pouvoir s'impliquer dans la vie publique.

Elles sont systématiquement annoncées dans le Vivre Poizat, sur le panneau lumineux, et sur le site **ville-poisat.fr**.

Vous retrouvez, de plus, sur le site les comptes rendus des réunions, les documents projetés et beaucoup d'autres informations et vous pouvez réagir directement notamment en utilisant la procédure de contact proposée.

Il ne tient donc qu'à vous de faire qu'au travers de votre participation nombreuse, nous construisions ensemble l'avenir de Poizat.

Aussi, en cette année électorale, nous vous incitons à user de vos droits et à vous impliquer, sur le plan national bien sûr, mais aussi au niveau communal, pour que les politiques définies à tous les niveaux ressemblent à ce que vous souhaitez, pour vous et les générations futures.

Le VIVRE POISAT est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2017

Métropole

- Le transfert à la Métropole des compétences «Développement et animation du réseau métropolitain de lecture publique» et «Promotion de la culture chorégraphique par la création et la diffusion locale, nationale et internationale opérées par le CCN2 », nécessaires à la mise en œuvre de sa politique culturelle.

Personnel

- Conformément à la loi, la mise en place, à compter du 1er février 2017, d'un nouveau Régime Indemnitare pour les agents, tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, RIFSEEP. Il se décline en une partie fixe mensuelle déterminée en fonction des responsabilités, et un complément annuel variable prenant en compte l'engagement de l'agent, l'atteinte d'objectifs préalablement fixés et l'absentéisme.

Finances

- Le maintien à 20 € de la redevance annuelle d'occupation des jardins familiaux.

Réunions Publiques

Salle du Conseil

- **Conseil Municipal :**
Lundi 20 mars à 20h
- **Comité Consultatif Education :**
Mardi 21 mars à 20h,
pas de réunion en avril
- **Comité Consultatif
Culture et Festivités :**
Lundi 3 avril à 20h30,
pas de réunion en mars
- **Comité Consultatif Finances :**
Mercredi 29 mars à 20h (bilan
budgétaire 2016 et budget
primitif 2017)

Réunion Publique : projet cœur de village

Samedi 8 avril à 9h salle Léo Ferré

L'étude a bien avancé, des idées font leur chemin.



Il est temps de présenter du concret aux Poisatiers et de recueillir leurs réactions ainsi que les attentes qu'ils souhaiteront formuler afin de nourrir la réflexion et faire de ce projet celui du plus grand nombre.

Ce sera le sens du temps d'échange que nous vous proposons pour cette matinée du samedi 8 avril. N'hésitez pas à passer un moment à la salle Leo Ferré pour rencontrer et échanger avec les élus et les techniciens, laissez vos avis,...

Nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Marylène Bove, conseillère municipale d'opposition, Thierry Luciani, le suivant sur la liste d'opposition, est devenu conseiller municipal conformément aux règles du code électoral. Le maire et le Conseil Municipal le félicitent et lui souhaitent la bienvenue.

Vous pouvez retrouver davantage d'informations sur Poisat sur notre site : www.ville-poisat.fr

Nouvelles modalités

Autorisation de sortie de territoire (AST) d'un mineur

Depuis le 15 janvier 2017, tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité, non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale, devront être munis :

- d'une autorisation individuelle de sortie de territoire complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST
- soit d'un passeport valide, soit d'une carte nationale d'identité valide.

L'AST sera requise en cas de voyage individuel ou collectif (sortie scolaire, séjour linguistique ou centre de vacances).

Il n'est pas nécessaire de se déplacer en Mairie ou en Préfecture, le formulaire CERFA (n° 15646*01) est accessible en ligne sur le site : www.service-public.fr

Délivrance des Cartes

Nationales d'Identité

Les demandes de CNI seront, avant la fin du 1er trimestre 2017, alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

En effet, l'application informatique qui permet de recueillir les demandes de passeport, de transmettre les dossiers pour instruction et d'envoyer en fabrication, à l'Imprimerie Nationale ou au Ministère de l'Intérieur, les titres correspondants, sera étendue aux CNI. Seules les mairies équipées des dispositifs de recueil (DR) pourront collecter les empreintes numérisées du demandeur.

Les dossiers de demande ne seront plus établis à la Mairie de Poisat. Aussi, il faudra impérativement prendre rendez-vous auprès de la mairie qui établira votre Carte d'Identité.

Vous trouverez la liste des mairies dotées du dispositif DR sur notre site rubriques démarches administratives.

Rencontre avec les élus

Les élus sont à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique «nous contacter».

Procédure de changement de prénom pour motif légitime

Vous pouvez demander à changer de prénom si vous justifiez d'un intérêt légitime. Par exemple, si votre prénom ou la jonction entre votre nom et prénom vous porte préjudice, vous pouvez demander à en changer.

L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.

L'intéressé doit adresser sa demande,

en précisant les motifs, à la mairie de son lieu de résidence ou de son lieu de naissance.

Si le demandeur est un mineur ou un majeur en tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Lorsque la demande est faite pour un enfant mineur de plus de 13 ans, le consentement de l'enfant est nécessaire.

La décision est inscrite sur le registre de l'état-civil.

Une fois l'acte de naissance mis à jour, il est possible de modifier ses titres d'identité.

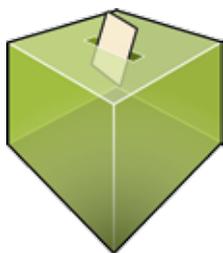
RAM SUD

Permanences du Relais des Assistantes Maternelles

C'est un lieu d'échange, d'information et de soutien. Pour connaître les disponibilités d'accueil auprès des assistantes maternelles indépendantes de la commune, les parents peuvent s'adresser aux animatrices du RAM : espace petite enfance Eugénie Cotton 33 rue George Sand à Saint-Martin d'Hères - tél : 04 76 44 14 86 mail : ram-sud@saintmartindheres.fr

Prochaines permanences sur rendez-vous au multi-accueil Bout'chou le lundi de 9h à 12h ; les 13/03 ; 10/04 (au lieu du 03/04 précédemment annoncé) ; 15/05 ; 12/06 ; 10/07/17

Des élections en 2017 !



L'Élection Présidentielle se déroulera les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les Législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017.

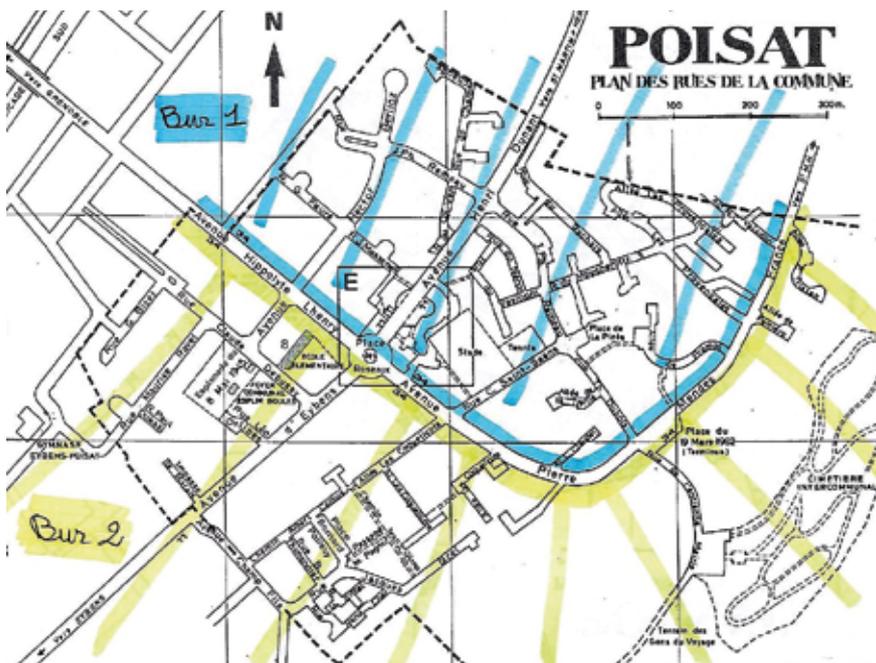
Cette année est marquée par la refonte des listes électorales. Vous recevrez par conséquent, courant mars, votre nouvelle carte

électorale.

Il faudra la signer et détruire l'ancienne carte afin d'éviter toutes confusions lors des scrutins.

Un rappel : une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire pour pouvoir voter. Si vous devez procéder à son renouvellement, n'attendez pas le dernier moment.

D'autre part, le découpage des bureaux de vote de notre commune a été modifié pour que le nombre d'électeurs par bureau soit équilibré. La commune est divisée en 2, la séparation matérielle étant l'avenue Hippolyte Lhenry et l'avenue Pierre Mendès France. Les électeurs de l'allée Marie Clémentine Valadon, anciennement dans le bureau 2, font partie désormais du bureau 1. Leur vote s'effectuera dans la salle du Conseil Municipal.



Pour ces élections, en cas d'absence prévue les jours de scrutin, il est déjà possible de se rendre à la gendarmerie d'Eybens avec une pièce d'identité pour donner procuration à un autre électeur poisatien, en précisant ses coordonnées complètes.

D'autres informations concernant ces élections vous parviendront ultérieurement. Pour tout renseignement supplémentaire contacter en mairie : martine.charbit@ville-poisat.fr ou 04 76 25 92 43

Année scolaire 2017-2018

Inscriptions

Elle concerne les enfants nés en 2014 et ceux qui vont rentrer au CP ainsi que les nouveaux arrivants à Poizat.

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, il faut dans un premier temps vous rendre en mairie avec :

- livret de famille
- carnet de santé (vaccinations à jour)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cette inscription en mairie est obligatoire pour procéder ensuite à l'admission auprès des écoles. Un certificat d'inscription vous sera délivré ; il est à présenter à l'école pour l'admission définitive, aux dates de permanence des directrices d'école.

Dans un second temps, prendre rendez-vous avec les directrices aux dates de permanence de Mme Micallef (maternelle) et de Mme Lequin (élémentaire). Il faudra vous munir de la fiche de la mairie et du carnet de santé.

Permanences maternelle : mardi 2 mai de 16h à 18h et mercredi 3 mai de 13h à 17h.

Permanences élémentaire : jeudi 4 mai et jeudi 11 mai de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.

Contact maternelle : 04 76 24 22 25 ce.0382255v@ac-grenoble.fr

Contact élémentaire : 04 76 24 43 20 ce.0380859c@ac-grenoble.fr



Enfance-Jeunesse et Vie associative



Bar à Soupe

**Animation à la Restau le vendredi
3 février**



Vous pouvez retrouver le reportage photos sur notre site :
www.ville-poisat.fr
rubrique «accueil de loisirs»

Ça bouge au centre de loisirs

Le mercredi, le Centre de Loisirs vit au rythme de thématiques qui favorisent l'imaginaire et la participation des enfants.

En janvier-février autour du cinéma, ils se sont improvisés acteurs en herbe et ont découvert 2 films au Méliès, «Le voyage en ballon» pour les 3/6 ans et «Tout en haut du monde» pour les plus grands.

En mars-avril, les animations seront sous le thème de «Pupilles et Papilles». Des animations sur les 5 sens, une visite à la ferme pour les 6/14 ans, un spectacle dans une mystérieuse forêt pour les 3/6 ans et de la cuisine créative attendent les enfants. Ce beau programme est toujours une raison d'échanger pendant les repas entre les enfants et les personnes du Club des Edelweiss et les intervenants d'Unis Cité. Vous l'aurez compris, les rencontres intergénérationnelles continuent et comme disent les enfants «Quand est-ce qu'elles reviennent les mamies?»

Grande lessive et Défilé de printemps solidaire

Jedi 23 mars

Avec les premiers bourgeons et les réapparitions attendues du soleil, **nous fêterons cette année encore le retour du printemps à l'occasion de La Grande Lessive le jeudi 23 mars**. Tous les Poisatiers et les partenaires locaux sont invités à participer aux festivités.

La Grande Lessive

La Grande Lessive est le nom d'une installation artistique éphémère biennale faite par tous afin de promouvoir la pratique artistique et développer le lien social. Deux fois par an, aux dates indiquées sur le site (en mars et en octobre), des fils à linge sont installés à l'intérieur ou à l'extérieur de lieux accueillant



des personnes. Ce jour-là, chaque participant est invité à accrocher une réalisation plastique à deux dimensions à l'aide de pinces à linge. Dessins, peintures, collages, photomontages, photographies, poésies visuelles, conceptions numériques... sont ainsi montrés pour une durée limitée à cette journée. Nul besoin d'être artiste. Seul importe le désir de donner à voir une réalisation plastique. Les réalisations sont élaborées par ceux qui choisissent de prendre part à cette initiative.

Accompagnant l'initiative des enfants du CME, l'évènement sera teinté aux couleurs de la solidarité. Nous pourrions mesurer à la fin du défilé l'ampleur des dons de denrées non périssables récoltées au bénéfice des Restos du Cœur par le CME en lien avec les partenaires locaux associés.

Programme des festivités :

RDV à 16h30 au croisement devant la place du 8 mai 1945 **pour le départ du défilé**. En musique et avec les mascottes que les enfants du centre de loisirs auront réalisées pendant les vacances d'hiver avec le plasticien Blux. **Venez dégusé !**

Halte devant la mairie pour découvrir les réalisations de la **Grande Lessive** pilotées par les écoles. **Toute la journée, osez exposer !**

Arrivée à l'école élémentaire : animations participatives et solidaires et représentation de hip hop de l'atelier MPT.

Renseignements :

Auprès de Nathalie Veyre, coordinatrice enfance jeunesse et vie associative
Tél : 04 76 25 89 11 ou
coordination.cscs@ville-poisat.fr

Nous recherchons des maquilleurs pour préparer les enfants avant le défilé. Merci aux volontaires de prendre contact avec Nathalie Veyre ou de laisser un message et leurs



coordonnées à Murielle Jacquin à l'accueil du service enfance jeunesse
04 76 25 89 19.



Soirées jeunesse

Une douzaine d'ados se sont retrouvés le vendredi 3 février pour passer une soirée sportive au Laser Game de Gières. Cette soirée très attendue par les jeunes s'est passée avec plein de fous-rires en particulier sur les structures gonflables.

La prochaine soirée sera un moment convivial au CSCS avec confection et dégustation de pizzas. Elle se déroulera le vendredi 17 mars à 18h30 au Centre Socioculturel.

Inscription obligatoire à l'accueil du CSCS ou à contact.cscs@ville-poisat.fr ou au 04 76 25 89 19.

Forum Jobs d'été

Un forum jobs d'été aura lieu à Saint Martin d'Hères le samedi 8 avril. L'animatrice jeunesse Amélie Rodriguez propose de t'accompagner et de t'aider dans ta recherche d'emploi pour l'été à venir.

Voilà ce que tu trouveras au forum :

- un grand mur d'offres de jobs
 - différents stands d'information sur le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), les chantiers jeunes, la cueillette, l'international avec la présence des associations AAAMI et Club teli et les alternatives au job.
 - un atelier CV et lettre de motivation tenu par la Mission Locale
- Rendez-vous au CSCS de Poisat à 9h45.**

**Inscriptions obligatoires à l'accueil du CSCS ou à :
contact.cscs@ville-poisat.fr**

Renseignements : Amélie Rodriguez, animatrice Jeunesse et Vie Associative du service Enfance Jeunesse et Vie Associative

2, av. Pierre Mendès-France
38320 POISAT - Tél. 04 76 25 89 20
E-Mail: jeunesse.cscs@ville-poisat.fr

Le coin du Conseil Municipal d'Enfants

Séance plénière du 01/04

Les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants de Poizat vous invitent à la séance plénière du 1er avril à 10h pour faire un point sur l'état d'avancement de leurs projets.

Participation à la cérémonie des vœux



Le vendredi 6 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux, les jeunes élus poisatiers du CME ont participé activement à l'animation, en proposant un buffet «spécial jeunes» à côté du buffet traditionnel adulte. Une machine à barbe à papa a été louée pour l'occasion et le succès était au rendez-vous. Les jeunes élus à tour de rôle se sont essayés à la pratique de réalisation des fameuses confiseries et ils se sont révélés très doués...

Beaucoup de monde au stand du CME et beaucoup d'ambiance...

Un bon moment festif de début d'année !



Formation secourisme

Après les attentats, le Ministère de l'Intérieur a demandé aux grandes organisations de secourisme de concevoir un module de deux heures pour apprendre au public à faire face à une urgence du quotidien mais aussi à une situation exceptionnelle.

Les Conseillers Municipaux Enfants vont suivre ce module le mercredi 29 mars, ils apprendront à faire un massage cardiaque mais aussi à avoir quelques bons réflexes face à une situation extrême.

L'adjudant-chef Sébastien Gataleta enseignera des gestes simples : se cacher, alerter, mettre son portable en mode silencieux, éventuellement mettre un blessé à l'abri mais sans s'exposer soi-même. Et bien d'autres...

Projet solidaire avec les Restos du Cœur

A l'initiative du Conseil Municipal d'Enfants, des enfants, des jeunes, et des acteurs locaux ont participé à la mise en scène d'un spectacle pour permettre de réaliser un événement dans une démarche solidaire. Les élus sont en contact avec Christiane, bénévole des Restos du Cœur et référente sur l'événement «organiser une collecte», afin de comprendre les besoins locaux et aussi fixer les modalités pratiques de la collecte (affiches, usage du logo, tri et enlèvement des produits).

Une collecte de produits alimentaires non périssables est organisée au bénéfice des Restos du Cœur. Cette action sera clôturée par «le défilé déguisé du printemps» et «la grande lessive» sur le thème «ma vie, vue d'ici».

Rendez-vous jeudi 23 mars à 16h30 pour défilé et mesurer l'ampleur de vos dons !

Collecte des denrées : du vendredi 10 mars (spectacle des P'tits Enfoirés) au jeudi 23 mars (défilé du printemps) dans le hall du Centre Socio Culturel et Sportif.

D'autres lieux de collecte seront définis ultérieurement.

Merci pour vos dons.

Zohra Abdiche, Sylvie Ferrari
Conseillères municipales



CME :
« Ensemble
on est unis,
ensemble
on réussit »



Travaux communaux et métropolitains sur le territoire communal

Ce qui a été fait ces 2 derniers mois :

- les travaux de développement du réseau fibre optique se sont poursuivis, après la pose des conduites, et des armoires de connexion, la fibre est tirée, les travaux sont conduits par Orange pour le réseau général et par la Métro pour les liaisons entre les bâtiments communaux.

- la régie Eau et Assainissement de la Métro a engagé le 6 février les travaux de remplacement des conduites d'eau potable avenue Pierre Mendès-France et rue de l'Ancienne Mairie, ce qui représente une longueur totale de chantier de 695 m.



Les travaux dureront de février à juin, tous les riverains ont été ou seront informés.

Le chantier métropolitain est réalisé par l'entreprise EHTP/Guintol. Il comprend la pose d'une canalisation d'adduction en fonte, la pose d'une canalisation de distribution en fonte, la réalisation d'une tranchée commune et la reprise de tous les branchements.

Conditions du chantier :

- alternat de circulation avec feux rouges sur une longueur de 100 m

environ

- maintien de la ligne de bus 13 (sauf 2 jours en avril)

- installation de chantier sur les stationnements entre la rue Camille Saint Saëns et la rue Camille Claudel

- * le chantier avance depuis la place des Roseaux



Ce qui se fera ces 2 prochains mois :

- la poursuite du chantier eau potable avenue Pierre Mendès-France et rue de l'Ancienne Mairie

- la taille des arbres «communaux» sur les espaces non transférés

- la programmation des travaux à réaliser au printemps et à l'été à la suite du vote du budget communal au

CM du 20 mars.

- la reprise de la pose des jeux dans les zones de jeux en fonction des conditions météorologiques après l'arrêt des travaux au mois de décembre 2016.

Le point sur le projet de rénovation et d'extension de l'école maternelle Gérard Philippe

- l'avant-projet sommaire a été présenté au Comité Consultatif Education du 17 janvier .

-les études détaillées sont en cours et l'avant-projet détaillé (APD), qui fixe le projet et le budget définitif sera approuvé au Conseil Municipal de mars.

-ce projet sera présenté sur le site et dans le prochain VP

-pendant la réalisation des travaux durant l'année scolaire 2017-2018 l'école maternelle sera déplacée dans des bâtiments provisoires qui seront installés dans la cour de l'école élémentaire Jean Mermoz.

-les conditions de fonctionnement des 2 écoles sur le même site sont en cours de mise au point avec les 2 directrices, en associant le Comité Education.

Jean-Louis MINARD
Adjoint aux Travaux

Vous pouvez retrouver davantage d'informations sur Poizat sur notre site : www.ville-poisat.fr

Plan Air Énergie Climat de Poizat

«La boîte à idées»

Engagée depuis plusieurs années, la commune de Poizat a franchi un nouveau cap du Plan Air Énergie Climat (cf VP 114, pages 6 et 7) en se fixant un plan d'action et des objectifs chiffrés pour la période 2015-2020.

Comme vous le savez, l'environnement et sa protection tiennent une place centrale dans les préoccupations actuelles et sont l'affaire de tous. C'est pourquoi, la commune souhaite vous associer et que vous deveniez acteurs de la démarche.

Comment ? Grâce à la Boîte à Idées PAEC !

Pour cela, il vous suffit de vous rendre soit sur le site de la commune, soit en mairie pour déposer vos idées avant le 16 avril 2017.

Qu'il s'agisse d'animer des ateliers de fabrication de produits écologiques, un stand d'échange de plantes ou de vêtements, un repair'café, etc...toutes vos idées sont les bienvenues et feront l'objet d'une analyse toute particulière de la part du comité de pilotage PAEC pour leur mise en œuvre éventuelle.

Merci à tous de votre participation et de votre engagement.

Sur le site ville-poisat.fr, dès la page d'accueil, cliquez sur Plan Air Energie Climat dans la rubrique «en un clic» : vous trouvez le lien pour remplir le formulaire : case «je dépose une idée»

Je dépose une idée



Jobs d'été

La commune propose aux jeunes Poizatiers de plus de 16 ans de postuler pour un emploi au sein du Service Technique, pour la propreté urbaine et pour les grands ménages des locaux municipaux, pendant 2 semaines maximum en juillet ou en août.

Si vous êtes intéressé-e, envoyez votre lettre de motivation en indiquant vos disponibilités, par mail à recrutement@ville-poisat.fr

ou par courrier à Mairie, 2 place Georges Brassens 38320 POISAT (en précisant sur l'enveloppe «Jobs d'été») au plus tard le vendredi 14 avril.

Si vous avez besoin d'aide pour votre démarche, vous pouvez vous rendre au **Centre Socio-Culturel et Sportif, les mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30** lors des permanences de l'animatrice jeunesse, Amélie Rodriguez.

Une priorité est donnée à ceux qui n'ont jamais travaillé à Poizat.

La sélection des candidats se déroulera en mai.

Semaine Nationale du HANDICAP



Opération Brioches au profit de l'APF

Gourmandise et Solidarité !!!

Le samedi 18 mars, de 8h à 12h, sur la place Georges Brassens, retrouvez les bénévoles de la délégation de l'Isère de l'Association des Paralysés de France, pour une vente de brioches au prix unitaire de 5 €.



Les fonds recueillis permettront d'agir et d'intervenir en direction des personnes en situation de handicap de l'Isère : accessibilité, logement, loisirs, emploi et vacances...

Contact : Délégation APF de l'Isère,
21, avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble
04 76 43 13 28 - site : dd38.blogs.apf.asso.fr

Le **VIVREPOISAT**
est bimestriel ;
aussi n'oubliez pas
de consulter le site :
www.ville-poisat.fr
et de regarder
le panneau
lumineux
pour des
informations
plus réactives !



Restaurant Quinte et Sens

Maître Restaurateur

M. Cyril CASSAGNE a obtenu le titre de MAITRE RESTAURATEUR le 22 novembre dernier. Cette distinction décernée par l'Etat pour une période de quatre ans, revient aux professionnels des métiers de bouche qui s'engagent à travailler des produits bruts et frais, intégrant les circuits courts.

La remise de prix s'est déroulée en Préfecture le 5 décembre.

Toutes nos félicitations pour ce titre !



Déjections canines non ramassées



Nous vous rappelons que le Règlement Sanitaire Départemental prévoit de punir l'infraction par amende de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 € !

La mairie reçoit des plaintes d'habitants mécontents de la saleté due aux déjections canines. Nous comprenons parfaitement ces mécontentements et faisons le même constat. Les déjections déposées par les chiens sur l'espace public et non ramassées par leurs maîtres deviennent insupportables.

Nous voulons donc, comme cela a déjà été fait dans plusieurs numéros de ce Vivre Poisat, faire encore un rappel citoyen pour que les règles élémentaires d'hygiène et de propreté de l'espace public soient respectées.

La police municipale, comme à son habitude, sera particulièrement vigilante sur ce sujet et continuera à relever les infractions et à verbaliser si besoin.

Toutefois, et même si la propreté urbaine est une compétence communale, le maire refuse que les agents municipaux ramassent les déjections canines sur la voie publique. Les 4 agents des services techniques ont bien des choses à faire et bien des services à rendre aux Poisatiers. Par respect pour leur travail et pour les missions de service public qu'ils mènent tous les jours, ils ne seront pas missionnés sur cette tâche ingrate.

Nous comptons sur votre vigilance et sur votre respect des lieux et des personnes !

Nous vous conseillons aussi de relire l'arrêté municipal du 26 septembre 2000 sur les animaux, à retrouver sur notre site rubrique Vie pratique/ réglementations.



La dératisation à Poisat



La Régie assainissement de la Métro organise deux campagnes par an de dératisation sur la commune, mais pas dans les copropriétés. Les copropriétaires doivent faire appel à leur syndic pour faire intervenir une entreprise.

La prochaine campagne à Poisat est prévue le 23 mars.

**Contact : Régie assainissement
Métro : 04 76 59 58 17**

CONSOL'

Conciergerie solidaire

Allégeons notre quotidien et soyons solidaires de l'insertion par l'emploi
L'association Consol' est gérée par des bénévoles et repose sur des valeurs fortes, elle propose :

- des services réalisés par des personnes en insertion professionnelle
- une démarche de développement durable par des services de proximité
- du lien social sur le territoire.

Le service de Consol', une formule simple, souple, locale et sans engagement :

- repassage - exemple 1,60 € la chemise
- coup de main pour du bricolage, du rangement, du jardinage, etc
- divers : location de vaisselle festive, visites de courtoisie aux personnes isolées, vente à emporter de goûters gourmands, etc...



Site : www.consoleybens.fr

Ouverture : mardi, mercredi, jeudi de 7h45-12h15 et 16h-18h30

Contact : avenue d'Echirrolles
38320 Eybens - 07 68 36 39 19
info@consoleybens.fr

► Grenoble-Alpes Métropole



Conseil Métropolitain :

Les prochains Conseils Métropolitains ont lieu le 17 mars à 14h et le 24 mars à 10h. Ils sont ouverts au public et retransmis en direct sur le portail de la Métro : <http://www.lametro.fr/> où vous trouverez également les comptes rendus.

La gestion publique des bacs

Depuis le 1er janvier 2017, la Métropole met gratuitement à disposition les bacs roulants («Je trie», gris et bleu) auprès des usagers du service public de collecte : particuliers, syndicats, bailleurs et professionnels.

Cette mise à disposition intervient dans les cas suivants :

- Remplacement de bac(s) défectueux afin de préserver la sécurité des usagers et des agents en maintenant le parc en bon état,
- Ajustement des volumes nécessaires au stockage des déchets afin notamment de faciliter le tri des déchets,
- Mise à disposition de bac(s) pour les nouveaux arrivants.

Les bacs, une fois délivrés, restent propriété de la Métropole. Leur entretien, en particulier leur lavage, est à la charge de l'usager.



Comment se procurer un bac ?

1 - Commande

Pour commander le ou les bac(s) dont vous avez besoin, vous devez contacter le centre technique d'exploitation Sud dont dépend Poizat : 10 rue Le Corbusier 38320 Eybens - tél 04 56 58 53 71 ou 04 56 58 53 64

2 - Retrait des bacs

Pour les particuliers :

Munis d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer, ...) vous devez retirer le ou les bac(s) auprès du centre technique d'exploitation dont vous dépendez.

Pour les professionnels (entreprises, bailleurs, syndicats, administrations, ...) :

Munis d'un extrait K'Bis, vous devez retirer le ou les bac(s) directement au magasin central au 2 rue de Bretagne à la limite entre Grenoble et Echirolles.

À la remise des bacs, les services vous remettent les règles d'utilisation des bacs qui précisent les engagements réciproques de la Métropole et du bénéficiaire.

Lien Métro «Se procurer un bac» : <http://www.lametro.fr/108-acheter-un-bac.htm>

► AGIREMPOI

Maison pour l'emploi/ MIFE ISERE

Orienter, aider au retour à l'emploi et à la formation, sécuriser les parcours professionnels.

La Maison pour l'Emploi et la Formation, MIFE Isère est un service de proximité pour les demandeurs d'emploi en complément de Pôle Emploi et les salariés qui a construit une offre de service autour d'un accueil/information généraliste sur l'emploi et la formation et un suivi individualisé des publics.

Gérée par l'association Agireemploi, elle accompagne les demandeurs d'emploi en recherche d'emploi et les salariés en demande d'évolution professionnelle ou de reconversion.

De nombreuses prestations sont proposées par une équipe de 7 conseillers professionnels :

Tous les deux mois : Information aux nouveaux demandeurs d'emploi
Information sur le site : www.agireemploi.fr

A la demande et sur rendez-vous des conseils individualisés sur : la création d'entreprise et d'activités, l'évolution professionnelle, la simulation d'entretien d'embauche-atelier de gestion du stress, des ateliers de recherche d'emploi, des conseils sur le bilan de milieu de carrière, la VAE, l'appui RH aux entreprises, ...

AGIREMPOI/MIFE ISERE
34, avenue Jean Jaurès 38320 Eybens
Tél : 04 76 24 02 45
Site : www.agireemploi.fr

Accueil tous les jours sauf le lundi matin et le vendredi après-midi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30; plages possibles après 17h30 et de 12h à 14h pour le public salarié.

► ADEME

Qualité de l'air

Etre un citoyen averti et actif.

Réduire les émissions de polluants atmosphériques passe par des gestes et habitudes souvent simples à mettre en œuvre.

«L'amélioration de la qualité de l'air est l'affaire de chacun»

S'informer :

- sur la qualité de l'air : www.atmo-france.org
- sur les règles spécifiques à respecter sur son territoire en cas de pic de pollution : www.developpement-durable.gouv.fr
- sur les recommandations sanitaires en cas de pic de pollution : www.ars.sante.fr et www.pollens.fr

Se chauffer plus sobrement :

- isoler son logement
- faire entretenir ses appareils de chauffage
- choisir un appareil performant labellisé Flamme Verte

Se déplacer autrement :

- privilégier la marche, le vélo et les transports en commun
- choisir le covoiturage
- pratiquer l'éco conduite (réduction de sa vitesse...)
- entretenir son véhicule
- acheter un véhicule identifiable grâce au Certificat qualité de l'air

Valoriser ses déchets verts :

- interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre
- se servir des déchets organiques en compostage, paillage...
- pour les déchets encombrants : collecte sélective et dépôt en déchèterie

L'Etat vous aide à maîtriser vos émissions - renseignements sur :

www.ademe.fr



Basket-Ball Club Eybens-Poisat



Le BBCEP organise un stage de basket du 18 au 21 avril. U9, U11, U13 et U15 (de 2009 à 2002) pour les licenciés et non licenciés.

2 Formules au choix : Basket Intensif ou Basket et Loisirs. **Nouvelle activité dans la formule loisir :** Trampo Bam FreeSports ! De 8h30 à 17h30 au Gymnase Fernand Faivre à Eybens.

Inscriptions possibles à la journée ainsi que panachage entre les deux formules - Informations supplémentaires : basketeybens@hotmail.fr

Association les Dam'Oiseaux

«Un soir chez François de Bonne»...



**Les Dam'Oiseaux vous y invitent !
Samedi 4 mars à 20h - Espace Culturel Léo Lagrange**

Rendez-vous est donné au public poisatier par «Les Dam'Oiseaux» (Danses et Musiques de la Renaissance), entourés de leurs partenaires : «Les Gélinothés» (Chorale), «Les Lames du Dauphiné» (Escrime artistique - Jonglerie), «Paroles en Dauphiné» (Contes).

Quatre associations, complémentaires, conjuguent leur passion et leur savoir-faire, pour proposer un spectacle vivant tout public, costumé, haut en couleurs et récréatif. La mise en scène, riche en rebondissements, évoque le contexte historique et culturel lié au Connétable Lesdiguières.

En fin de spectacle, le public sera invité à rejoindre les acteurs pour entrer, brièvement, dans la danse.

La soirée s'achèvera autour du buffet «à la fortune du pot»... espace et moment de partage propices aux échanges conviviaux...

Modalités de participation :

Entrée gratuite, formule «à la fortune du pot»... chacun apporte un dessert et/ou une boisson à partager en fin de soirée.

Un «chapeau» sera mis à disposition... libre d'accès et sans obligation.



Le mot de la Présidente : «2017-Année Lesdiguières»... à l'échelle du Département (Direction Régionale - Culture et Patrimoine)... Un grand projet visant à valoriser la richesse du patrimoine culturel et historique régional du XVIIème siècle au cours duquel le Connétable Lesdiguières s'est illustré.

Au programme, des expositions dans les musées nationaux, les bibliothèques, colloques...etc... Un champ d'action élargi aux événements et autres manifestations plus modestes, entrant dans le cadre défini.

C'est le cas de notre spectacle, «Un soir chez François de Bonne»... qui vient d'obtenir l'estampille : «Année Lesdiguières».

Nous souhaitons offrir la primeur de cette information à la Ville de Poizat, qui héberge aimablement notre association et la soutient depuis 2008.

Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



Le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs de Poizat a tenu son assemblée générale le 11 février dernier à la salle Vigier.

Ambiance détendue et joyeuse pour fêter l'événement ! Le maire, Ludovic Bustos, nous a fait l'honneur et l'amitié de venir passer cette matinée avec nous, ainsi que Zohra Abdiche, conseillère municipale.

Était présente également Thérèse, une déléguée de l'équipe nationale.

Elle a rappelé que les réseaux sont présents à l'échelon national et même international (Belgique, Suisse, Canada, Afrique, Amérique du Sud). Tous les RERS sont réunis en un réseau de réseaux «Foresco» qui va prochainement, lui aussi, tenir son assemblée générale à Angers.

C'était l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. La présidente a indiqué que le nombre d'adhérents en 2016 avait dépassé la soixantaine, avec 21 nouvelles inscriptions depuis



septembre dernier ! Elle a rappelé que les échanges sont de deux types : échanges ponctuels et échanges réguliers (de longue ou courte durée), qu'ils touchent de nombreux domaines et qu'ils évoluent sans cesse au gré des nouvelles propositions et demandes. Les échanges de savoirs sont à consommer sans modération !

Puis une vidéo présentant beaucoup d'échanges et préparée par les adhérents a été projetée, ce qui a entraîné un débat sur notre réseau.

Enfin, les discussions se sont poursuivies autour d'un verre et de petites spécialités culinaires préparées par les adhérents. Une belle matinée.

Allez visiter le site, il vous donnera beaucoup d'informations et n'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre !

Site : <http://rerspoizat.free.fr>

Courriel : rerspoizat@free.fr

Tél : 07 83 63 29 04

La chorale La Villanelle en CONCERT avec une chorale de Bourgogne



Samedi 18 mars à 20h30 à l'Espace Culturel Léo Lagrange

Le samedi 18 mars, la chorale La Villanelle de Poisat reçoit la chorale bourguignonne de Buxy, pour vous offrir un concert vocal, avec deux répertoires éclectiques : des chants contemporains, de la musique classique, des chansons de la Renaissance, ... de quoi satisfaire tous les goûts.



Chorale La Villanelle



Chorale bourguignonne de Buxy

Nous vous attendons nombreux.

L'ambiance en sera d'autant plus chaleureuse.

Entrée libre.

C'est le printemps, le tennis se met au vert !

Après le succès en 2015, le TSL Poisat relance cette année son opération fleurs. Vous trouverez sur le site internet du TSL Poisat (tslpoisat.free.fr) tous les documents nécessaires à votre commande.



Mettez-vous en relation avec Hélène (helene.wager@free.fr, 06.45.26.21.48) pour votre commande qui doit lui parvenir avant le 23 mars avec un chèque à l'ordre du TSL Poisat. La réception de la commande sera la semaine précédant Pâques (semaine du 10 avril). Les bénéfices de cette

opération permettront de contribuer à financer les diverses manifestations organisées par le club au cours de l'année ainsi que des tenues pour notre équipe 1 féminine (nos compétitrices «montées» en catégorie supérieure, niveau pré-national, DQDN4 = Division Qualificative à la Division Nationale 4 !!!)

Leur premier match aura lieu le dimanche 30 avril, à Poisat contre Chamonix, avant deux déplacements à Annecy le Vieux et Cluses-Scionzier. Venez nombreux les encourager.

Si des commerçants poisatiers veulent s'associer à cette aventure, sous quelque forme que cela soit, qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec le Président du club jean-pierre-mounier@orange.fr

Enfin, rappelons que le championnat de printemps s'annonce, du 11 mars au 9 avril pour les phases de poules. 2 équipes jeunes, 2 équipes femmes et 3 équipes hommes sont engagées dans ce championnat. Le planning et la constitution des équipes est accessible sur le site internet.

Hélène Wager pour le TSL Poisat



Le coin de la bibliothèque Georges Brassens

Fermeture

exceptionnelle

La bibliothèque sera fermée le samedi 15 avril, veille de Pâques.

Vacances de Printemps

Elles auront lieu du 16 avril au 1er mai. La bibliothèque sera ouverte mardi 18 avril et vendredi 21 avril. Elle sera fermée du 22 avril au 2 mai.

Petites Lectures

sur le Pouce



Dernièrement, vous avez lu quelque chose qui vous a ému, enchanté, transporté, révolté...

Et si vous partagiez votre émotion avec d'autres, qui voudraient être émus, enchantés, transportés, révoltés ?

Alors venez samedi 1er avril à 10h à la bibliothèque.

Nous échangerons autour d'un thé ou d'un café.

Entrée libre.

Les abonnements :

l'enquête

La bibliothèque est abonnée à des périodiques mensuels.

Nous aimerions faire le point sur l'utilité d'en poursuivre certains et sur l'éventualité d'en prendre d'autres.

Nous allons procéder à une enquête en ce sens du 13 mars au 31 mai.

Vous trouverez des petits questionnaires ainsi qu'une boîte pour vos réponses.

Alexandra Huard

illustratrice d'albums jeunesse

rencontrera les enfants du CE2 dans le cadre du Prix des Incorruptibles le mardi 4 avril.

Le VIVREPOISAT

est bimestriel ;
aussi n'oubliez pas
de consulter le site :
www.ville-poisat.fr
et de regarder
le panneau
lumineux
pour des
informations
plus réactives !

▼ Festifolk
à l'Espace Culturel
Léo Lagrange

Vendredi 7 avril à partir de 21h :

pour la première fois à Poisat, bal folk à voix avec Caro Curry et Berny Trad School : site : bernytradschool.org (chants et animations)

Tarif : 10 € et 12 €



Samedi 8 avril à 20h30 :

concert / animation avec un groupe de l'agglomération grenobloise et Jérémie Mignotte de renommée internationale, en solo de flûte traversière.

Tarif : 10 € et 12 €

Buffet, tartes salées et buvette sur place.

[A POISAT]

www.ville-poisat.fr

AGENDA

▼ Du 1er mars au 16 avril
Boîte à idées Plan Air Energie
Climat de Poisat

Détails page 6

▼ Samedi 4 mars
Soirée Dam'oiseaux

Détails page 9

▼ Du 11 mars au 9 avril
Championnat
de printemps de TSL

Détails page 10

▼ Samedi 18 mars
Brioche APF

Détails page 11

▼ Samedi 18 mars
Concert Villanelle

Détails page 10

▼ Jeudi 23 mars
Défilé du printemps
et Grande Lessive

Détails page 4

▼ Vendredi 24 mars
Cirque

Détails page 12

▼ Samedi 1er avril
Petites lectures
sur le pouce

Détails page 10

▼ Samedi 1er avril
CME

Détails page 5

▼ Samedi 8 avril
Réunion publique
cœur de village

Détails page 2

▼ Samedi 8 avril
Forum jobs d'été SMH

Détails page 4

▼ Vendredi 7 et samedi 8 avril
Festifolk

Détails page 11

▼ Vendredi 14 avril
Spectacle chanson

Détails page 12

▼ Dimanche 30 avril
Match tennis
Poisat/Chamonix

Détails page 10

[POISAT CULTURE]

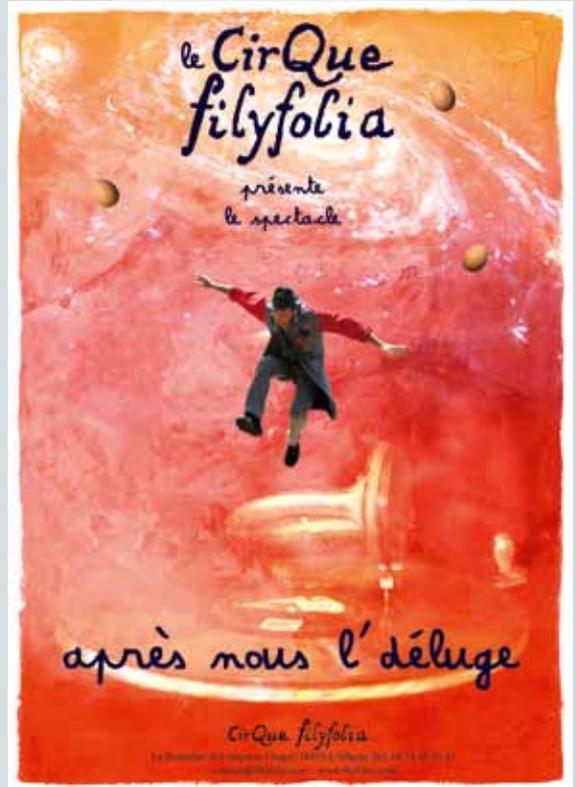
► **Vendredi 24 mars à 20h**
Espace Culturel Léo Lagrange

« Après nous le déluge »

par le Cirque Filyfolia

Le nouveau spectacle du Cirque Filyfolia mêle humour, tendresse, joie de vivre, poésie, délicatesse et musique. Un spectacle ouvert sur la découverte et la rencontre.

Un spectacle pour tous les sens.



► **Réservations jusqu'au vendredi 24 mars à midi**

04 76 25 92 41 ou poisat-culture@ville-poisat.fr
 ou **prévente des billets** à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Adultes : 10 € - Enfants : 4 €

► **Vendredi 14 avril à 20h - Espace Culturel Léo Lagrange**

Evelyne Gallet

CHANSONS AU VITRIOL

Un sacré tempérament, une bonne dose de rock, de provoc' et un soupçon de poésie : voici le cocktail détonnant servi par Evelyne Gallet. Cette tornade scénique qui se moque des codes et des conventions, est, malgré son nom, loin d'être lisse.

C'est un comprimé effervescent d'autodérision qui fait du bien, un concentré de talent, qui emmène dans son sillage le public charmé par sa verve, son charisme et sa gouaille qui dynamite l'univers de la chanson française.

Cette drôle de dame ne vous laissera pas indifférent car si elle fait rire elle sait aussi faire rougir les yeux.



► **Réservations jusqu'au vendredi 14 avril à midi**

04 76 25 92 41 ou poisat-culture@ville-poisat.fr ou **prévente des billets** à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Adultes : 10 €
Enfants : 4 €